

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Inauguration de l'Espace•Vie du Campus des technologies de la santé

Montréal s'enrichit d'un nouveau centre pour les entreprises en technologies de la santé



Montréal, le 8 septembre 2009 – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, le maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, M. André Lavallée, la présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal, Mme Manon Barbe, et le président de la Table des directeurs généraux des caisses Desjardins de la région Est de Montréal, M. Daniel Blais, ont inauguré aujourd'hui l'Espace•Vie du Campus des technologies de la santé (CTS).



Situé au cœur de Montréal dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à proximité des transports collectifs et des principaux axes routiers, l'Espace•Vie du Campus des technologies de la santé offrira aux jeunes entreprises œuvrant dans le secteur des appareils et dispositifs médicaux, un accès à des locaux abordables. Ces entreprises pourront également profiter d'un réseau de partenaires des domaines privés, publics et institutionnels œuvrant en synergie avec le CTS afin de les soutenir dans la commercialisation de leurs produits.



Créé par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie, le Campus des technologies de la santé est un organisme à but non lucratif voué à assurer le développement, la pérennité et le rayonnement international des entreprises québécoises œuvrant en technologies de la santé, un marché de 300 milliards de dollars en forte croissance. Grâce au soutien du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie; de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de la Conférence régionale des élus de Montréal, le CTS offre une gamme complète de services aux entreprises. Aussi, il leur permet d'accéder à des expertises en commercialisation, réglementation, exportation, propriété intellectuelle et clinique.



En plus de contribuer à l'essor d'une économie du savoir à Montréal, le Campus des technologies de la santé contribuera, avec l'Espace•Vie, à attirer une nouvelle typologie d'entreprises dans un secteur géographique en repositionnement, soit le site Bellechasse, situé au nord de la voie ferrée, à l'ouest du métro Rosemont.



Dans un premier temps, l'Espace•Vie offrira au PME environ 15 000 pieds carrés de bureaux et laboratoires, des adresses d'affaires, des espaces communs et des services « à la carte ».

« Le Campus des technologies de la santé s'inscrit dans la vision globale de développement portée par la Ville de Montréal. Il permettra aux entreprises non seulement de bénéficier d'un cadre structuré et adapté à leurs besoins, mais également de profiter d'un réseau de partenaires du domaine privé, public et institutionnel afin de les soutenir dans la commercialisation de leurs produits », a déclaré le ministre des Finances et ministre responsable de la Métropole, M. Raymond Bachand au nom de son collègue le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard.

Le CTS vient consolider l'un des créneaux de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé, Montréal InVivo. « Grâce à ses services d'accompagnement d'affaires, le CTS contribue à renforcer la position de Montréal en matière d'innovation sur le plan des technologies de la santé. Montréal est le seul endroit au Canada, et l'un des rares dans le monde, à pouvoir soutenir les entreprises du secteur des sciences de la vie dans chaque phase du développement d'un produit, de la recherche jusqu'à la commercialisation », a souligné le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

« L'Espace•Vie du CTS est situé dans un secteur qui va connaître de profondes améliorations. Le secteur Bellechasse, situé en plein cœur de Montréal, est à l'aube d'une grande revitalisation urbaine orchestrée par l'arrondissement de Rosemont–La Patrie. Il présente un potentiel unique par sa situation géographique, ses accès aux services de transports et axes routiers, et les opportunités qu'il offre de développer un secteur urbain moderne, dynamique, humain et responsable sont considérables » explique M. André Lavallée, maire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie.

« Je suis certain que l'ouverture des locaux du CTS, qui attirera une nouvelle génération d'entreprises dans ce secteur, contribuera à ce renouveau urbain conjuguant habitations, emplois et services », conclut M. Lavallée.

« Le CTS a donné l'occasion aux caisses Desjardins de démontrer une fois de plus qu'elles soutiennent fortement la création d'entreprises qui constitue un élément incontournable de prospérité pour le Québec et la création de Espace•Vie permet à celles-ci de travailler encore plus étroitement avec les entrepreneurs de l'industrie des technologies de la santé, un secteur possédant un fort potentiel de développement sur les plans économiques et technologiques », a affirmé M. Jacques Baril, président du conseil régional des caisses Desjardins de l'Est de Montréal et membre du conseil d'administration du Mouvement Desjardins.

« Si la Conférence régionale des élus de Montréal a appuyé ce projet du Campus de technologies de la santé, c'est qu'il s'agit d'un outil de développement économique important pour notre région. Il soutiendra le développement de l'entrepreneuriat montréalais dans un secteur émergent et en croissance, et il contribuera à la valorisation de la recherche et à sa commercialisation par les PME, un appui que bon nombre d'entreprises apprécieront. Nous sommes donc très heureux de soutenir ce projet du CTS », déclare Mme Manon Barbe, la présidente de la CRÉ de Montréal.

« La CDEC Rosemont–Petite-Patrie est très fière d'inaugurer officiellement aujourd'hui l'Espace•Vie du Campus des technologies de la santé. Cette réalisation démontre, comme l'ont fait d'autres initiatives de la CDEC, telles le Technopôle Angus et la relance du Cinéma Beaubien, que le développement économique communautaire est un modèle de développement innovateur et efficace, à la fois très branché sur sa communauté et très porteur au plan économique. Le CTS contribuera certainement à la réussite

économique et à la renommée de Montréal », a affirmé le directeur général de la CDEC, M. Jean François Lalonde.

« L'élaboration de l'offre de service du CTS a été façonnée en tenant compte des besoins concrets des entreprises. Nous avons cherché à savoir ce qui leur posait problème au plan de la mise en marché d'inventions technologiques et, pour y remédier, nous avons misé sur la concertation et sur le développement de partenariats et d'alliances. Tout un réseau est aujourd'hui mis à contribution pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux expertises et équipements existants. L'invitation est lancée aux entreprises qui veulent joindre ce réseau de partenaires », a déclaré la directrice générale du Campus des technologies de la santé, Mme Michelle Laflamme.

- 30 -

Renseignements :

Nicole Brien
CDEC Rosemont–Petite-Patrie
514 723-0030, poste 245

François Goneau
Relations avec les médias, Ville de Montréal
514 868-5859

Stéphane Champreux
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
514 872-0545

Line Langevin
Fédération des caisses Desjardins du Québec
514 354-5100, poste 243

Yvan Thériault
CRÉ de Montréal
514 842 2400, poste 2813

Sylvain Bourassa
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du
Territoire
418 691-2050